

Paris le 21 Novembre 2018

CAP des **SECRÉTAIRES ADMINISTRATIFS** du 20 et 21 Novembre 2018

RÉPONSES DE L'ADMINISTRATION

Pour l'enseignement agricole **FO** était représentée par Maria BOUCIF.

**FO Enseignement Agricole défend et représente
TOUS LES CORPS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE**

Objets	Réponses de l'administration commentaires FO
PLAN DE REQUALIFICATION	<p>Le plan de requalification de C en B sera reconduit. L'administration attend les textes.</p> <p>Pour le plan de requalification de B en A, cela est plus compliqué à mettre en œuvre du fait que les corps des Attachés sont dépendant de l'interministérialité (corps interministériel à gestion ministérielle : CIGEM).</p> <p>FO signale que le MTES est beaucoup plus avant sur ce point A suivre</p>
RATIO PRO/PRO	L'Administration considère que le Ministère de l'agriculture n'est pas si mal classé et qu'elle a réussi à maintenir les taux.
MOBILITE : Règles des 3 ans	L'administration affirme qu'elle est appliquée pour protéger les structures ce qui n'empêche pas un examen au cas par cas. FO rappelle que cette règle n'est pas statutaire.
Promotion dans le corps: CATEGORIE A	<p>L'administration doit adapter la circulaire pour adapter aux situations sur les parcours professionnels avec identification des secteurs plus ou moins difficiles.</p> <p>Un groupe de travail est prévu dans les prochaines semaines.</p>

Objets	Réponses de l'administration commentaires FO
<p>COMPLEMENT INDEMNITAIRE ANNUEL EXCEPTIONNEL (CIA)</p>	<p>Une enveloppe supplémentaire a permis à quelques agents de bénéficier du CIA exceptionnel en fonction des résultats qu'ils auront fournis selon les critères définis au plan national. Cette répartition est adaptée par structure après examen par les IGAPS. Elle devrait apparaître sur la paye de décembre « complément indemnitaire » la deuxième ligne étant concernée par le CIA exceptionnel.</p> <p>FO est contre cette prime exceptionnelle qui accentue l'effet prime au mérite. Elle n'aura pour objectif que de raviver la concurrence entre les agents et ainsi générer des tensions dans les services.</p> <p>C'est une des raisons pour laquelle FO est contre le RIFSEEP et toute prime au mérite, autant dire au clientélisme.</p> <p>L'administration présentera aux organisations syndicales un bilan de cette mesure pour identifier les problématiques.</p> <p>En outre, il n'est pas prévu de notification du CIA exceptionnel pour les agents concernés. Cela signifie qu'il n'y a pas de possibilité de recours.</p> <p>Les IGAPS ont été désignés comme régulateurs de ce système et ont abordé de façon collégiale la répartition de cette enveloppe pour éviter les inégalités. Toutefois, c'est l'encadrant (à quel niveau, responsable direct ou directeur?) qui fait le choix de la distribution!!.</p>
<p>PRELEVEMENT A LA SOURCE</p>	<p>Suite à des différences de logiciels entre les établissements et les opérateurs, il manque encore des formations pour les Responsables des ressources humaines. L'administration renvoie les structures vers les opérateurs.</p> <p>Pour l'enseignement agricole l'administration interpellera la Direction Générale de l'Enseignement et Recherche.</p> <p>Concernant les taux de prélèvements, les services fiscaux sont les seuls détenteurs de l'information. Une nouvelle information RH est prévue pour Janvier 2019. Elle sera adressée à tous les agents.</p> <p>FO invite les agents à s'inscrire sur l'ENSAP pour connaître le montant de leur prélèvement à la source.</p>
<p>PPCR</p>	<p>Suite à la fin de l'année de gel, l'administration informera les agents sur les nouvelles grilles indiciaires 2019.</p>

Objets	Réponses de l'administration commentaires FO
BUREAU DE GESTION RH	<p>Dans le cadre de l'arrivée de l'outil RH RENOIR, une réflexion est menée avec les services déconcentrés pour préparer cette bascule.</p> <p>FO s'interroge dans le cadre de la fusion du BOP 333 (premier ministre) avec le BOP 307 (ministère de l'intérieur) Qui va gérer les agents en DDI?</p> <p>L'administration a bien identifié le sujet qui relève de l'horizon 2020. Ce point sera étudié au CTM.</p> <p>Une formation est prévue pour les gestionnaires de proximité.</p>
BUREAU DES PENSIONS	<p>Les métiers vont évoluer dans les différents services. L'administration ne peut pas répondre sur les champs de compétences qui seront du ressort des finances. Le ministère de l'agriculture est très attaché à la qualité des services pour les agents qui partent à la retraite et espère garder des compétences sur ce domaine.</p>
ENTRETIEN PROFESSIONNEL	<p>FO a rappelé l'importance des entretiens professionnels qui sont liés à l'indemnitaire.</p> <p>C'est un point de vigilance de l'administration. Un travail est en cours pour créer un nouveau logiciel dans le but d'améliorer la rédaction des comptes rendus d'entretien. Cet outil sera relié avec RENOIR.</p>
PROMOTIONS	<p>FO a demandé que les promotions soient généralisées au 1^{er} janvier pour compenser la suppression des mois de bonification suite à la mise en place du PPCR. Cela permettra de favoriser les agents partant en retraite dans le cadre d'un changement de corps et de grade.</p> <p>FO a demandé que les promotions soient généralisées au 1^{er} janvier pour compenser la suppression des mois de bonification suite à la mise en place du PPCR Cela permettra la prise en compte de leur promotion pour les agents qui partent en retraite.</p> <p>FO a demandé un groupe de travail.</p> <p>FO a attiré une attention particulière pour les agents en poste à l'ANSES et demande aux IGAPS d'être vigilants pour qu'ils ne soient pas les grands oubliés du MAA.</p>
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR : Postes retirés	<p>L'administration a été incapable de nous répondre.</p> <p>FO a fait remarquer l'absence de la DGER à cette CAP. Comme d'habitude la DGER a brillé par son absence!!</p>

Maria BOUCIF vous informe !!!

Pour finir ce compte-rendu, je me permets de m'adresser à tout le corps des secrétaires administratifs.

Comme vous le savez le mandat d'élu-e arrive à échéance.

J'ai passé 4 années à oeuvrer pour accompagner, aider, soutenir, défendre les agents et être au plus proche d'eux.

Très présente sur le terrain mais aussi dans les instances (CAP, Comités techniques, groupes de travail...), je souhaite aujourd'hui continuer dans cette démarche.

Depuis de nombreuses années, je me suis engagée à soutenir les agents, mais aussi à défendre les situations particulières pour lesquelles j'ai obtenu des réponses satisfaisantes (déprécarisation, mobilité, promotion, recours...)

MON EXPERTISE, MON EXPERIENCE SUR LE TERRAIN, UN ATOUT POUR DEFENDRE LES INTERETS DES AGENTS

L'aventure n'est pas terminée !!! et avec vous, elle continuera...

Je me présente sur la liste **FO** pour une représentativité syndicale.

De plus, je vais très prochainement intégrer un lycée agricole, qui me permettra d'être davantage sur le terrain encore plus présente !!

Avec vous pour vous défendre

**DEMAIN COMME HIER, le même engagement auprès de VOUS !
Alors n'hésitez plus !! Votez pour la liste FO**

**FO Enseignement Agricole défend et représente
TOUS LES CORPS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE**

VOIR LISTE FO

CAP ADJOINTS ADMINISTRATIFS – [profession de foi FO](#)

CAP SECRETAIRES ADMINSTRATIFS – [profession de foi FO](#)

COMITES TECHNIQUES = [profession de foi FO](#)

BOUCIF Maria Permanence Syndicale **Port 06 73 93 03 31**

MAIL : maria.boucif@agriculture.gouv.fr ou foenseignementagricole@agriculture.gouv.fr



